



## **ÉVALUATION DES PROGRAMMES**

**Programmes en économie  
Premier cycle**

**Rapport soumis au**

**Comité conjoint de la planification  
Le 21 août 2023**

**et au**

**Conseil de l'Université  
Le 9 décembre 2023**

**par  
le Bureau du VRER**

**Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche**

**Destinataire :** Le Comité conjoint de la planification (CCJ)

**Auteur :** Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER)

**Date :** Le 11 août 2023

**Objet :** Avis du VRER – évaluation externe des programmes suivants :

- **Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie);**
- **Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie);**
- **Mineure en économie.**

## 1. Échéancier

Étapes du processus	Personnes ou instances	Date
Dernière évaluation	Bernard Vermot-Desroches, UQTR	31 mars et 2 avril 2004
	George De Benedetti, Université Mount Allison Richard Hudson, Université Mount Allison	27 avril et 1 <sup>er</sup> mai 2009
Autoévaluation	Louis Corriveau, directeur adjoint, secteur économie, École des hautes études publiques	Novembre 2022
Visite virtuelle par Teams	Hassan Benchekroun, Université McGill Prosper Dovonon, Université Concordia	14 et 17 mars 2023
Rapport d'évaluation	Hassan Benchekroun, Université McGill Prosper Dovonon, Université Concordia	23 mai 2023
Rétroaction	Louis Corriveau, directeur adjoint, secteur économie, École des hautes études publiques	6 juin 2023
	Jean-François Thibault, doyen de la FASS	30 juin 2023
Avis du VRER	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	11 août 2023

## 2. Réponse au mandat d'évaluation

### 2.1 Le contenu du programme et son évolution

**R-1 :** Que le secteur économie remplace la spécialisation en économie par une majeure avec distinction, réduise la proportion de cours obligatoires et crée un nouveau cours en analyse de données.

**Équipe d'évaluation :**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Modifications au programme pour inclure progressivement des outils d'analyses empiriques avec des approches et préoccupations modernes et nécessaires pour poursuivre des études avancées dans le domaine ou exercer les fonctions d'économistes dans le monde professionnel » (p. 2).</li> <li>• « Le programme bénéficierait de quelques modifications. En particulier nous suggérons d'augmenter de façon significative l'exposition des étudiant(e)s aux outils récents de méthodes empiriques qui permettent de tirer profit de nombreuses et larges bases de données en sciences sociales et politiques de même qu'en gestion. Pour cela nous suggérons l'introduction d'un cours d'<b>Analyse de données et apprentissage automatique</b> (en sciences sociales) : Ce cours initierait les étudiants aux techniques de collecte, de manipulation et d'analyse des données. L'emphase serait mise sur l'exploitation de bases de données nationales et internationales, la gestion de bases de données et le développement de compétences dans l'utilisation de tableur tel que Excel et d'autres logiciels d'analyse statistique. Sans aller dans des considérations théoriques, ce cours couvrirait aussi certains aspects d'apprentissage automatique notamment, l'introduction (à l'ordinateur) des techniques de prévisions à partir des données de grandes dimensions ». (p. 3)</li> <li>• « Ce cours serait suivi d'un cours d'<b>Éléments de modélisation quantitative (Économétrie)</b>. Ce dernier donnerait aux étudiants des bases théoriques de la modélisation. L'accent sera mis sur le modèle linéaire, de l'interprétation à l'estimation et l'inférence avec une application aux données indépendantes ainsi qu'aux séries temporelles. Ce cours couvrirait la version standard du modèle linéaire ainsi que les cas d'hétéroscédasticité et d'endogénéité. L'introduction à quelques algorithmes d'apprentissage automatique pourrait être faite. Les devoirs de maison seraient calibrés de façon à permettre aux étudiants de maîtriser les outils informatiques adaptés » (p. 3-4).</li> <li>• « Ces deux cours seraient obligatoires pour la majeure. En contrepartie nous suggérons de rendre le cours <b>Histoire de la pensée économique</b> et <b>Méthodes quantitatives II</b> optionnels. Nous suggérons aussi de rendre optionnel le cours <b>Projet de recherche empirique</b> pour la spécialisation et créer un cours additionnel : <b>Éléments de Modélisation quantitative avancée</b> qui serait optionnel pour les étudiant(e)s en majeure mais obligatoire pour les étudiant(e)s en spécialisation » (p. 4).</li> </ul>
<p><b>Secteur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Nous sommes d'accord avec la recommandation d'apporter quelques modifications au programme, dont la création d'un cours en analyse des données ».</li> <li>• « Une mesure à envisager serait la suspension temporaire des admissions au programme de spécialisation. Elle aurait pour effet de réduire les coûts dans l'immédiat, tout en laissant ouverte la possibilité de remettre le programme en marche, lorsque les ressources disponibles le permettront. L'option du programme de <b>majeure avec distinction</b> n'a pas été retenue lors de son évaluation il y a quelques années. Devrait-on reconsidérer cette décision ? » (Autoévaluation, p. 32).</li> </ul>
<p><b>Doyen de la FASS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Le décanat recommande que l'unité revoie la composition de ses programmes d'économie (cours obligatoires, cours optionnels) en tenant compte des recommandations formulées par les évaluateurs et des ressources qui sont à sa disposition. Il faudra pour ce faire tenir compte de la faisabilité des modifications proposées compte tenu du nombre d'inscriptions dans les programmes et évaluer la possibilité de donner certains cours avancés sous forme tutorale. Il faudra aussi voir s'il y a moyen d'arrimer les programmes avec les autres majeures de la faculté (profil régulier et <b>profil avec distinction</b>) ».</li> </ul>
<p><b>VRER :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <b>majeure avec distinction</b> permettrait de donner certains cours avancés à faibles inscriptions sous forme de tutorat. Le nombre de cours obligatoires devrait être réduit afin que les personnes étudiantes aient plus de flexibilité dans leur parcours.</li> </ul>

- L'intégration aux programmes en économie de cours offerts par d'autres unités et sur d'autres campus (voir la recommandation R-2) permettrait de mieux équilibrer les charges, étant donné que le secteur doit offrir un certain nombre de cours de service annuellement.
- L'intégration d'un stage en milieu de travail et d'un stage de recherche sanctionnés par des crédits (voir la recommandation R-7) permettrait d'offrir plus de cours à option aux personnes inscrites à la majeure ou à la majeure avec distinction.

## 2.2 La direction et les ressources professorales

**R-2 :** Que le secteur économie diversifie l'offre de cours dans les programmes en économie en incorporant des cours pertinents offerts par d'autres unités académiques.

### Équipe d'évaluation :

- « Recrutement de (au minimum 2) professeurs : en priorité analyse de politiques économiques, économie de développement. Ce sont deux champs qui sont naturels vue les intérêts de l'école des Hautes Études Publiques (HEP) et faciliteront le dialogue et l'intégration des experts existant au sein de HEP. En effet, ceci permettrait non seulement d'augmenter l'expertise du corps professoral mais aussi de **mieux exploiter les expertises existantes** en permettant d'offrir plus de cours à option qui seraient d'un grand intérêt pour l'ensemble des étudiant(e)s de l'école des Hautes Études Publiques. Ceci permettrait également aux experts nouveaux et existants de **mieux développer les synergies** avec les autres membres de HEP ainsi que d'autres entités au sein de l'université (faculté de gestion, foresterie, environnement entre autres). Ces champs sont également importants étant donné la part importante d'étudiant(e)s étrangers provenant de pays en développement » (p. 2).
- « Le corps professoral est engagé dans la réalisation de la vision du programme. Il est cependant confronté à des contraintes de ressources, de sorte que les cours de spécialisation ne sont pas offerts régulièrement, de même qu'il est difficile d'offrir des cours nouveaux » (p. 4).
- « Vu les caractéristiques du programme et de ses étudiant(e)s nous recommandons de donner la priorité au recrutement d'un expert en analyse quantitative de politiques économiques et un expert en économie du développement. Nous recommandons également de mener des efforts pour recruter une femme » (p. 5).

### Secteur :

- « Nous sommes d'accord avec la recommandation de recruter au moins deux nouveaux professeurs ou nouvelles professeures ».
- « Au total, le secteur économie doit assumer chaque année, en moyenne, au moins quatre cours et demi pour des programmes autres que celui d'économie » (p. 3).
- « Par ailleurs, le programme de majeure en économie comporte quarante-huit (48) crédits de cours en économie : vingt-sept (27) crédits de cours obligatoires et vingt-et-un (21) crédits de cours optionnels (48=27+21). En examinant la liste des cours obligatoires, nous pouvons constater que le cours ECON3100 *Histoire de la pensée* est obligatoire » (p. 4).
- « Les étudiantes et étudiants doivent sélectionner leurs cours dans une liste offrant peu d'options puisque le nombre restreint de professeurs fait en sorte que l'offre de cours est limitée. **Régulièrement, les cours options deviennent obligatoires.** Par contre, dans de nombreux cours, la petite taille des classes offre d'excellentes conditions d'apprentissage. Ceci n'est toutefois pas le cas pour les cours de première année où la taille atteint normalement la centaine d'inscriptions » (Autoévaluation, p. 29).

<ul style="list-style-type: none"> <li>« Finalement, avec la rareté des ressources, le campus de Moncton devrait-il <b>accroître sa collaboration avec les campus d’Edmundston et de Shippagan</b> pour être plus efficace avec l’offre de cours ? (Autoévaluation, p. 32)</li> </ul>
<p><b>Doyen de la FASS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Compte tenu du nombre d’étudiantes et d’étudiants inscrits aux programmes d’économie et des contraintes budgétaires de la Faculté, il ne serait pas réaliste d’envisager à ce stade le recrutement de deux professeurs ou professeuses. Cela dit, le décanat invite le secteur à <b>explorer les possibilités de partage de cours</b> lorsque cela est possible, avec d’autres unités de l’Université ».</li> </ul>
<p><b>VRER :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L’inclusion au sein du programme de cours dans les disciplines connexes permettrait de diversifier et mettre à jour l’offre de cours : ex. CRIM4095 <i>Criminalité économique</i> (préalable : CRIM1000); ETFA3303 <i>Consommation et citoyenneté</i>; FORS1053 <i>Rôles socio-économiques des forêts</i>; FORS3113 <i>Techniques de prise de décision</i> (préalables : MATH1153 et STAT2653); FORS3153 <i>Économie forestière</i> (préalable : ECON1011); GEOG2104 <i>Analyse spatiale</i>; GIZC3100 <i>Socioéconomie des pêches</i> (préalable : ECON1011); HIST3600 <i>Thèmes d’histoire du travail</i> (préalable : HIST2000); SOCI4600 <i>Classes et inégalités sociales</i>; SOCI4640 <i>Sociologie de la mondialisation</i> (préalable : SOCI1001).</li> <li>L’Université réseau est un des quatre filtres stratégiques de la <i>Stratégie institutionnelle</i> (2023-2028).</li> </ul>

<p><b>R-3 :</b> Que le secteur économie tienne compte de l’ÉDI-D dans son enseignement, dans son curriculum et dans son recrutement de personnel enseignant afin d’attirer une population étudiante diversifiée.</p>
<p><b>Équipe d’évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Essayer de recruter une professeure, idéalement dans un des champs cités ci-dessus ».</li> </ul>
<p><b>Secteur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Les offres d’emploi de l’Université de Moncton mentionnent toujours qu’elle « <i>souscrit à l’équité en matière d’emploi et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles</i> ». »</li> </ul>
<p><b>Doyen de la FASS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Lorsque viendra le temps de recruter une professeure ou un professeur, le secteur devra se conformer à la politique institutionnelle en matière d’ÉDI-D et de dotation des postes ».</li> </ul>
<p><b>VRER :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L’inclusion est une des quatre valeurs de l’Université de Moncton. L’équité-diversité-inclusion et décolonisation (ÉDI-D) est un des quatre filtres stratégiques de la <i>Stratégie institutionnelle</i> (2023-2028). À la session d’hiver 2023, les personnes étudiantes de l’international représentaient 31,4 % de l’effectif étudiant, étant majoritaires dans les campus d’Edmundston et de Shippagan.</li> <li>Le secteur affirme que « De plus, la maîtrise de son économie est un enjeu vital pour le développement de la société acadienne » (p. 3). Néanmoins, il y a peu de personnes étudiantes acadiennes qui s’inscrivent aux programmes en économie.</li> </ul>

## 2.3 L'enseignement et les conditions associées

<p><b>R-4 :</b> Que le secteur économie distingue clairement dans le répertoire entre les cours à option en économie qui exigent des compétences en mathématiques et ceux qui n'en exigent pas afin de mieux orienter les personnes étudiantes provenant d'autres programmes (ex. science politique, sociologie).</p>
<p><b>Équipe d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>« Rendre les cours de principes microéconomie et macroéconomie obligatoires pour les étudiant(e)s de HEP. Outre l'utilité de la formation générale que cela procure, ceci permettrait à des étudiant(e)s de HEP de considérer de prendre certains cours à option en économie sans être inscrits à la mineure ou majeure. Dans le même objectif, identifier certains cours options où le calcul différentiel est non requis ».</li></ul>
<p><b>Secteur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>« Nous croyons aussi que les cours <i>ECON1030 Principes économiques (micro)</i> et <i>ECON1020 Principes économiques (macro)</i> devraient être obligatoires dans les programmes de science politique. La mise en œuvre de cette recommandation dépend, cependant, de nos collègues de science politique ».</li></ul>
<p><b>Doyen de la FASS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>« Il reviendra au secteur science politique de déterminer si l'ajout de cours d'économie – microéconomie et macroéconomie – est souhaitable ou non ».</li></ul>
<p><b>VRER :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Le premier critère de succès pour le chantier « Enseignement et R-D-C » de la <i>Stratégie institutionnelle (2023-2028)</i> est comme suit : « L'Université a une architecture et une offre de programmes <b>flexibles</b> et efficaces arrimées à un processus d'assurance de la qualité qui permet d'assurer l'amélioration continue de l'enseignement et de l'expérience étudiante ». Afin de favoriser la flexibilité, il faut éviter de rendre trop de cours obligatoires.</li><li>En ce qui concerne l'amélioration continue de l'enseignement, rappelons que le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) existe pour appuyer les unités dans leur développement pédagogique : « 21.14 Le SASE offrira des services individuels ou en groupe aux employés et employées afin de les aider à réaliser un plan de perfectionnement en enseignement ».</li><li>Chaque année, les unités sont invitées à soumettre des demandes au SASE : « 21.16 Au mois de juin, les assemblées départementales ou d'école identifient leurs besoins en perfectionnement de l'enseignement aux fins du présent article et de l'article 22. La directrice ou le directeur transmet les besoins ainsi identifiés à la direction du SASE ».</li><li>Chaque année, les unités sont invitées à soumettre une demande de financement de 5 000 \$ pour des projets concernant : « la définition d'objectifs et d'acquis d'apprentissage, le choix de méthodes et stratégies pédagogiques, le développement d'outils d'évaluation des acquis des étudiantes et des étudiants, et, enfin, la cohérence de ces dimensions pour améliorer l'apprentissage de chaque étudiante et étudiant ».</li></ul>
<p><b>R-5 :</b> Que le secteur économie collabore avec le Registrariat dans la préparation de la programmation des blocs pédagogiques afin que l'horaire des cours obligatoires en économie n'entre pas en conflit avec les cours dans d'autres programmes susceptibles d'intéresser les personnes inscrites aux programmes d'économie (ex. mathématiques, science politique, administration, aménagement des forêts, développement durable et zone côtière).</p>

**Équipe d'évaluation :**

- « À la suite de cette visite et à nos entretiens avec le corps professoral, nous avons trouvé les ressources matérielles adéquates. Cependant, nous recommandons d'équiper plus de salles de classe en équipements audio-visuels dans le but d'**accroître la disponibilité de cours délivrés en format hybride**. Cela permettra par exemple d'accroître l'impact du département en donnant la possibilité aux étudiant(e)s du deuxième campus de l'université - notamment les étudiant(e)s en agroéconomie - de s'enrôler dans des cours du département » (p. 6).
- « Offrir des cours le soir et l'été pour **minimiser les conflits d'horaire** avec d'autres départements et faciliter double majeures (par exemple économie et mathématiques) » (p. 2).
- « Offrir plus de cours le soir et l'été permettrait à des étudiant(e)s de combiner études et travail ou faciliterait à des adultes dans le milieu professionnel d'élargir leurs compétences et savoir-faire, et augmenter les interactions entre eux, les autres étudiant(e)s du programme et le corps professoral » (p. 11).

**Secteur :**

- « Les cours d'été et du soir relèvent de l'éducation permanente [la Formation continue] ».

**Doyen de la FASS :**

- « Le décanat invite le secteur, en collaboration avec la Formation continue, à évaluer la demande en ce sens. Si la demande est manifeste, nous proposons que certains cours d'économie se donnent en soirée de manière à rejoindre une plus large population étudiante, possiblement même à temps partiel. Concernant la double majeure économie-mathématiques, le décanat invite l'unité à relancer les discussions avec le Département de mathématiques engagée il y a déjà plusieurs années ».

**VRER :**

- L'Université réseau est un des quatre filtres stratégiques de la *Stratégie institutionnelle (2023-2028)*.
- L'accessibilité est une des quatre valeurs de l'Université de Moncton : « Forte de son réseau, l'Université de Moncton met ses savoirs et son enseignement à la disposition des personnes souhaitant étudier en français ».
- Le campus de Moncton a équipé 17 locaux pour l'enseignement en format comodal. La Formation continue offre déjà des cours réseau. En janvier 2026, l'Université de Moncton doit soumettre à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) son Cadre institutionnel en matière d'apprentissage en ligne et à support technologique qui permettra de baliser l'offre de programmes réseau. Le secteur économie a tout intérêt à être proactif par rapport à cette évolution que la pandémie a accélérée.
- Infosilem permet d'éviter les conflits d'horaire en donnant aux unités l'occasion d'identifier les cours hors programme qui ne devraient pas être offerts dans les mêmes plages horaires que les cours obligatoires du programme.

## 2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

**R-6** : Que le secteur économie élabore des résultats d'apprentissage par cours et par programme avec le soutien du SASE. [Recommandation ajoutée par le VRER]

**Équipe d'évaluation :**

- « Le département a partagé avec nous plusieurs plans de cours. Leur examen minutieux nous a permis de conclure à leur pertinence. En particulier, nous avons observé que les matières couvertes sont pertinentes au regard du domaine d'orientation des étudiant(e)s, à savoir : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure

en économie), Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie) et mineure en économie. Nos entretiens avec les étudiant(e)s nous ont révélé que les professeurs sont clairs avec les étudiant(e)s au sujet de leurs attentes et des modes d'évaluations ainsi que la forme de ces dernières » (p. 8).

- « Essentiellement, l'approche d'enseignement du département est basée sur les cours magistraux, séminaires, présentations orales et travail de recherche individuels. Les cours sont accompagnés de travaux pratiques pour assurer la maîtrise des modèles et des notions théoriques par les étudiant(e)s. Dans leur cursus académique, les étudiant(e)s ont l'opportunité d'appliquer les connaissances acquises à l'analyse de problèmes spécifiques en exploitant des données et en préparant des rapports de recherche et des présentations orales des résultats » (p. 8).
- « Cette approche est plutôt classique et suivie par beaucoup de départements d'économie, y compris les nôtres. Cela aide les étudiant(e)s à être équipés pour le marché du travail et aussi à développer des compétences requises pour les études supérieures » (p. 8).
- « Les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiant(e)s sont atteints dans une large mesure. Cependant, certains étudiant(e)s ont exprimé le regret de ne pas être en mesure de postuler de façon compétitive aux programmes d'études supérieures en économie dans d'autres départements ou à certains emplois d'économiste spécialisé. En effet, il faut noter que seuls les étudiant(e)s ayant fait une spécialisation en économie ont - du fait de leur exposition à plus de cours de méthodes quantitatives tels que l'économétrie - une chance de continuer en maîtrise ou d'occuper un emploi d'économiste » (p. 8-9).

#### VRER :

- Notons qu'il existe des programmes de maîtrise en économie qui exigent comme condition d'admission l'obtention d'un baccalauréat spécialisé en science économique (ex. Université d'Ottawa) ou d'un baccalauréat spécialisé dans un domaine où les mathématiques sont au cœur de la formation (ex. économie, mathématiques, statistique, génie) (ex. Université Laval) mais qu'il existe aussi des programmes de maîtrise qui n'exigent qu'un Certificat de 30 crédits en économie (ex. UQÀM : [https://etudier.uqam.ca/programme?code=3524#bloc\\_conditions](https://etudier.uqam.ca/programme?code=3524#bloc_conditions)) ou une mineure de 30 crédits en économie (ex. Université de Montréal : <https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-sciences-economiques/>). Dans le cas de cette mineure, la personne étudiante peut choisir des cours en science politique et criminologie, ce qui réduit le nombre de crédits en économie à 24 crédits.
- La cinquième recommandation qui découle de la *Vérification du cadre d'assurance de la qualité* (VAQ) de l'Université de Moncton pour l'évaluation des programmes est comme suit : « Qu'une opération systématique soit mise en place pour définir des objectifs d'apprentissage ou des **résultats d'apprentissage pour chacun des programmes** ».
- Le SASE offrira des ateliers sur l'élaboration des résultats d'apprentissage par programme. Une personne employée de l'Université de Moncton ayant une expertise appropriée sera désignée pour offrir un soutien aux unités académiques dans l'élaboration des résultats d'apprentissage par programme.

## 2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

**R-7** : Que la direction adjointe en économie organise des rencontres annuelles avec toutes les personnes inscrites aux programmes en économie dans le but de les conseiller sur leur choix de cours, d'une part, et de les informer sur les exigences des programmes de 2<sup>e</sup> cycle en économie, d'autre part.

#### Équipe d'évaluation :

- « D'après notre rencontre avec les étudiant(e)s, il nous a paru clair que ces derniers valorisent positivement leur interaction pendant leurs études avec le corps professoral au sein de l'unité académique. Le ratio professeurs/étudiant(e)s leur est favorable et ils trouvent le corps professoral

<p>disponible et à leur écoute. Les seuls points où ils regrettent n'avoir pas assez de direction sont l'entrée du programme pour un choix plus assumé des options de spécialisation et vers la sortie du programme pour une meilleure orientation dans la recherche d'emploi et d'inscription dans des cycles supérieurs » (p. 9).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Pour ce qui concerne l'orientation, les étudiant(e)s ont fait observer que le département d'économie n'est pas autant impliqué que d'autres départements (exemple : ingénieries) dans les foires de l'emploi organisées au niveau de l'université. Ils souhaiteraient que l'université implique davantage le département d'économie et invite les banques et autres structures gouvernementales qui sont les débouchés naturels des étudiantes et étudiants issus de l'économie » (p. 10).</li> <li>• « Sensibilisation de l'étudiant(e) aux contenus et importance des choix de cours très tôt dans le cursus universitaire. La plupart des jeunes étudiant(e)s ne sont pas familiers avec les exigences précises du monde professionnel ou pour poursuivre des études avancées à la fin de leurs études de premier cycle. La possibilité de poursuivre une autre majeure est également difficile si l'étudiant(e) ne s'y prend pas très tôt pour bien choisir le déroulement de son cursus » (p. 2).</li> </ul>
<p><b>Secteur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Nous pensons aussi qu'il serait bon de sensibiliser les étudiantes et étudiants très tôt dans leur cursus à l'importance du choix des cours. Les règles administratives de l'Université de Moncton permettent cependant aux étudiantes et étudiants de choisir leurs cours sans qu'ils ne nous demandent notre avis. Cette recommandation ne pourra donc être mise en œuvre que si les procédures officielles d'inscription aux cours sont modifiées ».</li> </ul>
<p><b>Doyen de la FASS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Le décanat recommande que la direction adjointe organise des rencontres périodiques (au moins à chaque début d'année) avec toutes les étudiantes et tous les étudiants des programmes d'économie dans le but de les conseiller sur leur choix de cours, d'une part, et sur les exigences des programmes de 2<sup>e</sup> cycle en économie, d'autre part ».</li> </ul>
<p><b>VRER :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il serait utile d'impliquer des personnes étudiantes de quatrième année dans ces rencontres.</li> </ul>

## 2.6 La R-D-C et sa contribution

- L'équipe d'évaluation affirme que « Collectivement, les membres du corps professoral sont suffisamment actifs dans la recherche et produisent des articles d'un très bon niveau. Vu la qualité des journaux visés et les délais de publications dans le domaine, les réalisations du corps professoral sont très satisfaisantes surtout tenant compte du nombre et de la variété de leurs tâches d'enseignement » (p. 5).
- Les évaluateurs externes notent que « Les activités de RDC contribuent à la qualité du programme. Elles permettent de nourrir les contenus des cours obligatoires tels que microéconomie, macroéconomie, méthodes quantitatives, de même que les cours à option, des contributions récentes dans le domaine et permettent de démontrer l'application des théories et concepts couverts dans des débats sociétaux contemporains (e.g., contribution des institutions et technologiques à la croissance, création d'innovations, enchères et ressources naturelles, régulation de monopole étatique, impacts économiques de la pandémie, politiques économiques familiales). Malgré cela, le programme pourrait grandement bénéficier de l'expertise développée dans le cadre d'activités de RDC si les cours à option étaient offerts de façon plus fréquente ou si les experts pouvaient offrir des cours plus avancés (en maîtrise) » (p. 10).

## 2.7 Les programmes et le milieu

<b>R-8</b> : Que le secteur économie incorpore aux programmes en économie un stage en milieu de travail (optionnel) et un stage de recherche (optionnel) sanctionnés par des crédits.
<b>Équipe d'évaluation</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>« Essayer d'augmenter les opportunités de <b>stages d'été</b> pour faciliter l'insertion dans le marché de l'emploi ».</li></ul>
<b>Secteur</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>« Nous continuerons à transmettre aux étudiantes et étudiants toutes les informations que nous recevons quant à la possibilité de stages d'été ».</li></ul>
<b>Doyen de la FASS</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>« Le décanat recommande que le secteur incorpore au programme un <b>stage en milieu de travail</b> (optionnel) et un <b>stage de recherche</b> (optionnel) sanctionnés par des crédits (à l'instar des programmes en science politique, p. ex.) et qu'il réfléchisse plus largement à incorporer une dimension expérientielle dans le cursus ».</li></ul>
<b>VRER</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>Le troisième critère de succès pour le chantier « Enseignement et R-D-C » de la <i>Stratégie institutionnelle</i> (2023-2028) est comme suit : « La population étudiante reçoit un enseignement et a <b>un vécu expérientiel</b> qui la transforment, la distinguent par la créativité et l'engagement et qui la préparent au monde du travail et à la participation citoyenne ».</li><li>Le <i>Rapport annuel</i> du VRER (2017-2018) au Sénat note qu'« une nouvelle stratégie provinciale en matière d'apprentissage expérientiel a été lancée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en juin 2018. L'objectif de ce programme est de permettre à la population étudiante universitaire d'acquérir de l'expérience de travail et diverses compétences susceptibles d'accroître l'employabilité. [...] À l'Université de Moncton, les initiatives cibleront plus particulièrement les programmes d'études qui ne sont pas de nature professionnelle et qui offrent peu de possibilité de stages ou de situations d'apprentissage à l'extérieur de la salle de classe ». Nous invitons le secteur à consulter le Bureau de l'apprentissage expérientiel (BAE) pour voir s'il existe des possibilités de collaboration (ex. stages crédités ou rémunérés).</li><li>Le cinquième critère de succès pour le chantier « Enseignement et R-D-C » de la <i>Stratégie institutionnelle</i> (2023-2028) est comme suit : « La culture de R-D-C enrichit les programmes de formation dès le premier cycle, nourrit leur évolution et influence l'enseignement qui s'y rattache ». Pour les élèves du secondaire ayant les moyennes les plus élevées, les possibilités de s'initier à la R-D-C au 1<sup>er</sup> cycle accroissent l'attractivité de l'Université de Moncton. Elles contribuent également à la rétention des personnes inscrites ayant des moyennes élevées.</li></ul>

## 3. Recommandations

**R-1** : Que le secteur économie remplace la spécialisation en économie par une majeure avec distinction, réduise la proportion de cours obligatoires et crée un nouveau cours en analyse de données.

**R-2** : Que le secteur économie diversifie l'offre de cours dans les programmes en économie en incorporant des cours pertinents offerts par d'autres unités académiques.

**R-3** : Que le secteur économie tienne compte de l'ÉDI-D dans son enseignement, dans son curriculum et dans son recrutement de personnel enseignant afin d'attirer une population étudiante diversifiée.

**R-4** : Que le secteur économie distingue clairement dans le répertoire entre les cours à option en économie qui exigent des compétences en mathématiques et ceux qui n'en exigent pas afin de mieux orienter les personnes étudiantes provenant d'autres programmes (ex. science politique, sociologie).

**R-5** : Que le secteur économie collabore avec le Registrariat dans la préparation de la programmation des blocs pédagogiques afin que l'horaire des cours obligatoires en économie n'entre pas en conflit avec les cours dans d'autres programmes susceptibles d'intéresser les personnes inscrites aux programmes d'économie (ex. mathématiques, science politique, administration, aménagement des forêts, développement durable et zone côtière).

**R-6** : Que le secteur économie élabore des résultats d'apprentissage par cours et par programme avec le soutien du SASE.

**R-7** : Que la direction adjointe en économie organise des rencontres annuelles avec toutes les personnes inscrites aux programmes en économie dans le but de les conseiller sur leur choix de cours, d'une part, et de les informer sur les exigences des programmes de 2<sup>e</sup> cycle en économie, d'autre part.

**R-8** : Que le secteur économie incorpore aux programmes en économie un stage en milieu de travail (optionnel) et un stage de recherche (optionnel) sanctionnés par des crédits.

## **RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

### **Recommandation 1**

*Que le secteur économie procède à l'abolition de la spécialisation en économie et à la création d'un nouveau programme de majeure avec distinction en réduisant la proportion des cours obligatoires (du programme actuel).*

### **Recommandation 2**

*Que le secteur économie élargisse l'offre de cours dans les programmes en économie en incorporant des cours pertinents offerts par d'autres unités académiques, notamment le cours Analyse des données et apprentissage automatique et le cours Élément de modélisation quantitative avancée.*

### **Recommandation 3**

*Que le secteur économie tienne compte de l'ÉDI-D dans son enseignement, dans son curriculum et dans son recrutement de personnel enseignant afin d'attirer une population étudiante diversifiée.*

### **Recommandation 4**

*Que le secteur économie distingue clairement dans le répertoire entre les cours à option en économie qui exigent des compétences en mathématiques et ceux qui n'en exigent pas afin de mieux orienter les personnes étudiantes provenant d'autres programmes (ex. science politique, sociologie).*

### **Recommandation 5**

*Que le secteur économie collabore avec le Registrariat dans la préparation de la programmation des blocs pédagogiques afin que l'horaire des cours obligatoires en économie n'entre pas en conflit avec les cours dans d'autres programmes susceptibles d'intéresser les personnes inscrites aux programmes d'économie (ex. mathématiques, science politique, administration, aménagement des forêts, développement durable et zone côtière) et, qu'à titre de projet pilote, que le secteur économie en collaboration avec la Formation continue identifie des cours qui ont le potentiel d'être offerts aux personnes inscrites à temps partiel.*

### **Recommandation 6**

*Que le secteur économie élabore des résultats d'apprentissage par cours et par programme avec le soutien du SASE.*

### **Recommandation 7**

*Que la direction adjointe en économie organise des rencontres annuelles avec toutes les personnes inscrites aux programmes en économie dans le but de les conseiller sur leur choix de cours, d'une part, et de les informer sur les exigences des programmes de 2<sup>e</sup> cycle en économie, d'autre part.*

**Recommandation 8**

*Que le secteur économie incorpore aux programmes en économie un stage en milieu de travail (optionnel) et un stage de recherche (optionnel) sanctionnés par des crédits.*

**Recommandation 9**

*Que, à l'intérieur d'un délai de 12 mois, un rapport d'étapes soit déposé au Comité conjoint de la planification (ou le nouveau sous-comité de la planification) (réforme 2023), rapport qui fera état de l'avancement des travaux.*